

Préavis municipal n° 87 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour les études d'aménagement de la zone sportive des Perrerets.

Séance de la commission :

Date et heure de la séance : Mardi 2 septembre 2025 à 19h30

Lieu de la séance : Salle 2, Montoly 3

Municipal responsable : Gilles Davoine

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. PRÉAMBULE

La zone sportive des Perrerets, située au nord de la Ville de Gland, joue un rôle central dans le développement et la pratique des activités sportives pour la population locale tout en étant proche des principaux sites scolaires. Cette zone sportive accueille diverses disciplines sportives telles que le rugby, le basketball, le football et bien d'autres. Elle est également utilisée par les écoles et accessible à l'ensemble de la population. Dans le cadre de l'amélioration continue de cette zone sportive, la Ville de Gland prévoit trois projets d'aménagement majeurs.

Premièrement, le Rugby La Côte, deuxième plus grand club formateur de Suisse, compte actuellement 150 membres dès l'âge de 4 ans. Le club offre diverses catégories de jeu allant des U6 aux U14, ainsi que plusieurs équipes de rugby touch (sans contact), ouvertes aussi bien aux femmes, aux hommes qu'aux groupes mixtes.

Malgré son développement constant, le club ne dispose actuellement que d'un seul terrain pour assurer ses entraînements et ses compétitions. Afin de répondre à une demande croissante et d'assurer un développement continu de la discipline, le club ambitionne de créer de nouvelles sections, notamment pour les U16 et U18. Cet élargissement permettrait de porter le nombre total de membres à environ 250, tout en offrant aux jeunes athlètes locaux la possibilité de s'épanouir dans un environnement sportif structuré et adapté. Sans un investissement dans de nouvelles structures et un aménagement adéquat des terrains, le club de rugby sera dans l'incapacité de poursuivre son développement. Cette contrainte pourrait entraîner une fuite des licenciés vers des clubs des communes voisines, au détriment de l'attractivité sportive et sociale de Gland.

Le deuxième projet, souvent demandé par les jeunes, prévoit l'aménagement d'un terrain multisport fermé, adapté à la pratique de disciplines variées telles que le football, le basketball ou le volleyball. Ce nouvel équipement serait installé à l'emplacement de l'actuelle aire de lancer de poids, aujourd'hui inutilisée.

Le troisième projet prévoit la couverture des deux terrains de basketball situés sur le tartan rouge, afin de garantir leur accessibilité tout au long de l'année, quelles que soient les conditions météorologiques, et de permettre leur utilisation en soirée grâce à l'installation d'un éclairage adapté. Ce projet a suscité un vif intérêt lors de la consultation publique menée au second semestre 2024. Cette couverture pourra, ainsi, non seulement servir à la pratique d'activités sportives, mais également à accueillir des manifestations culturelles, telles que des concerts, des animations ou d'autres événements ouverts au public.

Par ailleurs, des équipements complémentaires – tels qu'un point d'eau avec douche, du mobilier urbain (bancs, tables) et des zones ombragées – pourraient également être intégrés, afin d'améliorer le confort des usagers et de renforcer la convivialité de l'ensemble du site.

1.1 OBJET DU PRÉAVIS

Ce crédit d'étude a pour objectif de définir précisément les contours d'un projet global, conçu pour renforcer l'attractivité de la zone sportive des Perrerets et soutenir le développement d'une offre sportive variée, inclusive et accessible à tous. Il vise à créer un environnement propice à la pratique régulière du sport, tout en tenant compte des besoins des clubs, des écoles, des jeunes et de la population glandoise.

Ce projet contribuera également à l'optimisation de l'organisation des événements locaux, au renforcement du tissu associatif et au bien-être général des habitants à travers des infrastructures modernisées, fonctionnelles et durables.

Objectifs des études :

Les études visées par la présente demande de crédit ont pour but de poser les bases d'un aménagement cohérent, fonctionnel et durable du centre sportif des Perrerets. Elle poursuivra les objectifs suivants :

- **Réaliser une analyse de faisabilité technique, urbanistique et réglementaire** des projets envisagés, en tenant compte des contraintes du site et des usages existants ;
- **Évaluer les coûts de réalisation, de gestion et de maintenance** des infrastructures projetées, ainsi que les impacts potentiels sur les équipements actuels ;
- **Proposer un phasage des travaux et un plan d'aménagement global**, en cohérence avec les autres projets de développement de la zone (mobilité, végétalisation, accessibilité, etc.) ;
- **Identifier les besoins en équipements complémentaires**, notamment en matière de mobilier urbain, d'éclairage, d'accès, de plantations ou d'espaces de repos ;
- **Élaborer plusieurs variantes de réalisation**, afin d'offrir aux autorités communales les éléments nécessaires à une prise de décision éclairée, en tenant compte des aspects techniques, financiers et sociaux.

1.1.1 NIVELLEMENT ET MISE AUX NORMES DU TERRAIN DE RUGBY

Le terrain de rugby actuel présente une forte inclinaison en direction du lac, ce qui nuit à la qualité de jeu, tant pour les entraînements que pour les compétitions. De plus, il ne respecte pas les dimensions réglementaires, ce qui empêche le club d'organiser des matchs ou des tournois officiels sur ce terrain. Une mise aux normes complète du terrain, incluant le nivellement et le redimensionnement selon les standards fédéraux, est indispensable pour garantir la sécurité des joueurs, permettre l'organisation de compétitions officielles à domicile et accompagner la croissance d'un club dynamique qui contribue activement à la vie sportive locale.



1.1.2 HOMOLOGATION, MISE AUX NORMES ET RÉPARATION DES LUMINAIRES

Les travaux sur les luminaires sont essentiels pour garantir des conditions de jeu optimales en soirée. Actuellement, certaines zones du terrain sont insuffisamment éclairées. Les ampoules nécessitent plusieurs minutes de chauffe et ne peuvent pas être éteintes et rallumées sans un délai d'attente de 20 à 25 minutes. De plus, la réorientation des projecteurs, fixés sur six mâts en bois, requiert l'intervention d'une grue, ce qui complique leur maintenance. Le projet prévoit donc la modernisation complète du système d'éclairage avec l'installation de luminaires LED performants, conformes aux normes spécifiques de la pratique du rugby. Ce nouveau dispositif offrirait une excellente visibilité sans éblouissement, permettrait une réduction significative de la consommation énergétique, limiterait la pollution lumineuse pour les habitations environnantes et contribuerait à la baisse des coûts d'électricité et de maintenance.



1.1.3 RÉAMÉNAGEMENT DE LA ZONE HERBEUSE ENTRE LE TERRAIN DE RUGBY ET L'ÉCOLE DES PERRERETS

Actuellement le sol présente de nombreux cailloux apparents, rendant la pratique sportive dangereuse, aussi bien pour les jeunes joueurs de rugby que pour les élèves des écoles ou les habitants utilisant cet espace pour des activités physiques.

Ce manque de sécurité peut entraîner des blessures graves, notamment lors de chutes ou de contacts avec le sol, ce qui rend cette zone inadaptée à une utilisation sportive.



1.1.4 INSTALLATION D'UNE RAMBARDE AUTOUR DU TERRAIN

Afin d'assurer la sécurité des joueurs et des spectateurs lors des entraînements et des compétitions, le club de rugby installe actuellement des poteaux et de la rubalise pour maintenir une distance réglementaire de 3,50 mètres entre la ligne de touche et le public. Toutefois, cette solution temporaire n'offre pas une protection suffisante ni durable. L'absence de délimitation physique claire autour du terrain crée un risque réel d'accident, notamment lors de contacts ou de sorties de terrain à pleine vitesse. Il est donc nécessaire d'installer une rambarde périphérique conforme aux normes fédérales, afin de sécuriser l'aire de jeu de manière pérenne, de protéger les spectateurs et d'améliorer globalement les conditions d'accueil lors des matchs. Cette rambarde sera amovible afin de permettre d'autres utilisations du terrain, comme la Fête du Chêne.



1.1.5 ETUDE POUR LA RÉALISATION DE VESTIAIRES ET D'UNE BUVETTE

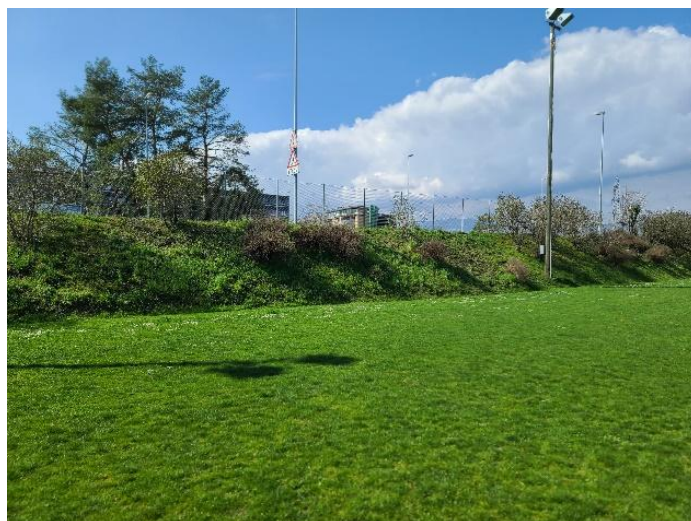
Actuellement, le club de rugby dispose d'un container aménagé en clubhouse, équipé d'électricité mais sans arrivée d'eau et ne dispose pas de toilette, d'aucun vestiaire, ni pour ses joueurs ni pour les équipes adverses. Cette situation nuit au bon déroulement des entraînements et compétitions, et ne correspond pas aux standards d'un club en développement.

L'étude vise à définir la création de vestiaires conformes, intégrant des espaces pour les joueurs, les arbitres, et des installations sanitaires adaptées. Par ailleurs, l'absence d'une buvette fonctionnelle limite la convivialité et l'accueil du public lors des matchs et événements. Un espace de restauration conforme exploité par le club permettrait de renforcer le lien social, de soutenir les finances du club et de valoriser l'image du site sportif. Dans la mesure du possible, cette installation permettra également de mutualiser les vestiaires et la buvette avec la patinoire mobile, afin d'optimiser l'usage des infrastructures existantes et de renforcer la polyvalence du site.



1.1.6 INSTALLATION DE GRADINS

Le développement du club de rugby et l'organisation croissante de rencontres et d'événements sportifs attirent un nombre toujours plus important de spectateurs. Actuellement, il n'existe aucune infrastructure adaptée pour accueillir le public dans de bonnes conditions autour du terrain.



1.1.7 CRÉATION D'UNE NOUVELLE ZONE DE PARKING ET INTÉGRATION DE LA MOBILITÉ DOUCE

Lors des compétitions et événements organisés les week-ends, aucune solution de stationnement suffisante n'est actuellement disponible à proximité du terrain de rugby. Cette situation crée d'importantes difficultés d'accès pour les familles, les visiteurs et les équipes adverses, en particulier dans un contexte où les catégories concernées sont principalement des équipes de jeunes, nécessitant un accompagnement systématique par les parents en voiture.



1.1.8 INSTALLATION D'UN TERRAIN MULTISPORT FERMÉ

Depuis de nombreuses années, la population, et en particulier les jeunes de Gland, expriment le besoin d'un terrain multisport fermé leur permettant de pratiquer librement diverses disciplines comme le football ou le basketball dans un cadre sécurisé, accessible et adapté. L'offre actuelle en espaces de jeux libres est insuffisante pour répondre à cette demande croissante, ce qui pousse certains jeunes à jouer dans des lieux inappropriés ou trop proches des habitations, générant parfois des nuisances sonores. L'installation d'un tel équipement dans la zone sportive des Perrerets — éloignée des logements tout en restant facilement accessible — permettrait de canaliser cette énergie positive dans un espace structuré, de promouvoir l'activité physique en libre accès et de renforcer l'attractivité du complexe sportif existant.



1.1.9 COUVERTURE DES TERRAINS MULTISPORTS ET INSTALLATION D'UN ÉCLAIRAGE

Pour favoriser un accès optimal aux installations sportives tout au long de l'année, quelles que soient les conditions météorologiques, le projet prévoit la couverture des deux terrains de basket situés dans la zone multisports. Cette nouvelle infrastructure offrira non seulement des conditions idéales pour la pratique sportive, mais permettra également l'organisation d'événements culturels tels que des concerts ou autres

manifestations, même en cas de pluie. En complément, un système d'éclairage performant, similaire à celui du centre sportif d'En Bord, sera installé pour assurer une utilisation confortable en soirée ou durant les périodes à faible luminosité.

Au cours du second semestre 2024, la Ville de Gland a mis en place une plateforme participative permettant aux habitants de soumettre leurs projets. Parmi les propositions, celle de couvrir un terrain de basketball a suscité un vif intérêt, recueillant 318 votes sur 979 et arrivant en première position des votes du budget participatif. Le budget participatif, limité à un maximum de 100'000.-, ne permettait pas de couvrir l'intégralité des coûts nécessaires à la couverture des terrains de basket ; c'est pourquoi nous avons intégré ce projet dans l'étude de ce préavis. Cela témoigne de l'importance et de l'attrait qu'une telle infrastructure représente pour la communauté locale. La combinaison de la couverture et de l'éclairage créera ainsi un espace polyvalent, moderne et fonctionnel, au service des clubs, des écoles, des jeunes et de l'ensemble de la population glandoise.



1.1.10 INSTALLATION DE PANNEAUX D'INFORMATION

Pour assurer une meilleure gestion des espaces sportifs et garantir une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers, le projet prévoit l'installation de panneaux d'information aux abords des terrains et infrastructures.

Une signalétique claire, moderne et harmonisée permettra de renforcer la lisibilité des espaces, d'encourager un usage responsable et de valoriser l'image du site sportif.



1.1.11 SITUATION ET AMÉNAGEMENTS ACTUELS

La zone sportive des Perrerets regroupe actuellement plusieurs infrastructures destinées à la pratique sportive, que ce soit en libre accès ou dans un cadre associatif. Elle comprend notamment un container polyvalent utilisé par le club de rugby comme buvette, vestiaire et salle de théorie, un terrain de rugby équipé d'un système d'éclairage vieillissant, une zone herbeuse avec des cailloux apparents, ainsi qu'une aire de lancer de poid désaffectée depuis plusieurs années. On y trouve également trois terrains de basketball, dont deux configurables en terrain de handball, une table de tennis de table, deux box « Equip » contenant du matériel sportif (notamment des ballons de basket), une piste de sprint de 100 mètres, ainsi qu'un bac à sable pour le saut en longueur. À ce jour, à l'exception de l'éclairage du terrain de rugby, aucun dispositif lumineux ne permet la pratique d'activités sportives en soirée sur les espaces en accès libre. Cette absence représente une limite importante à l'utilisation optimale du site, en particulier durant les saisons intermédiaires comme l'automne et le printemps, lorsque la luminosité naturelle se réduit en fin de journée.



2. BUT DU PRÉAVIS

2.1 DESCRIPTIF DU PROJET, DE SES ENJEUX ET DE SES OBJECTIFS

La Ville de Gland souhaite initier une réflexion approfondie sur le réaménagement et la valorisation du centre sportif des Perrerets, dans une logique de développement cohérent, durable et adapté aux besoins actuels et futurs du club de rugby et de la population.

Ce site, déjà partiellement équipé (terrain de rugby, terrains de basket, piste de sprint, espace herbeux etc.), souffre néanmoins de plusieurs limitations structurelles et fonctionnelles. Il est aujourd'hui sous-exploité, notamment en raison de la non-conformité du terrain de rugby, de l'absence d'installations adéquates pour les joueurs (vestiaires, sanitaires, espace de stockage), ainsi que du manque d'éclairage adapté, qui limite

fortement un usage correct du site. Certaines infrastructures comme les luminaires présentent également des signes de vétusté.

Dans ce contexte, la présente demande de crédit d'étude vise à évaluer la faisabilité technique, fonctionnelle et financière des aménagements envisagés, dans une perspective de revalorisation cohérente et durable du centre sportif des Perrerets.

Objectifs et enjeux :

Le projet de réaménagement du centre sportif des Perrerets s'inscrit dans une vision globale de développement durable et inclusif des infrastructures sportives communales. Les enjeux identifiés sont les suivants :

- **Améliorer les installations de rugby**, afin de permettre au club de pratiquer son sport dans des conditions agréables et de poursuivre son développement dans un cadre optimal.
- **Favoriser la pratique du sport pour toutes et tous**, en particulier en libre accès, dans un environnement sécurisé, bien équipé et propice à la santé et au bien-être.
- **Permettre l'accueil d'activités complémentaires**, telles que des manifestations culturelles, communautaires ou festives, grâce à des aménagements flexibles et couverts.
- **Répondre aux attentes de la population**, exprimées notamment lors de la consultation participative menée en 2024, qui a révélé un fort intérêt pour des installations couvertes et accessibles toute l'année.
- **Anticiper les besoins futurs** liés à l'évolution démographique de la commune, en proposant des infrastructures adaptées aux attentes des jeunes et des familles.

La présente demande de crédit d'étude constitue une étape préalable essentielle à la planification opérationnelle de ces projets structurants, dans une perspective de développement harmonieux, inclusif et durable du centre sportif des Perrerets.

2.2 PARTICIPATION CITOYENNE ET COMMUNICATION

La démarche de réaménagement de la zone sportive des Perrerets s'inscrit dans une volonté affirmée de la Ville de Gland de placer les citoyens, les clubs et les jeunes au cœur du développement de leurs espaces publics sportifs.

Dans ce cadre, la proposition visant à couvrir un terrain de basketball a suscité un intérêt marqué, récoltant 318 votes sur un total de 979, obtenant la 1^{ère} place du budget participatif. Cette mobilisation démontre clairement l'attente forte de la population, en particulier des jeunes et des pratiquants d'activités sportives en extérieur, pour des infrastructures accessibles, modernes et adaptées aux conditions climatiques locales.

La Ville entend intégrer dès les phases d'études les principaux utilisateurs du site afin d'orienter les choix d'aménagement. Seront notamment consultés :

- Les clubs sportifs utilisateurs réguliers des installations ;
- Les établissements scolaires concernés par les activités physiques sur le site ;
- Les jeunes de la commune, notamment par l'intermédiaire des structures jeunesse et du Conseil des jeunes.

Parallèlement, une stratégie de communication sera mise en œuvre afin d'assurer une information transparente et régulière auprès de la population :

- Mise à jour du site internet communal et de la plateforme participative ;
- Publications dans le bulletin communal et sur les réseaux sociaux ;
- Panneaux d'information sur site et lors des événements sportifs ou associatifs.

2.3 LES BÉNÉFICES ATTENDUS

Le développement des infrastructures sportives à la zone des Perrerets profitera directement aux Glandois en leur offrant des espaces de qualité pour pratiquer une activité physique, favorisant ainsi la santé, le lien social et le sentiment d'appartenance à la commune. Pour la Ville, ces aménagements valorisent le patrimoine existant, répondent aux attentes citoyennes, renforcent la cohésion sociale et contribuent à l'attractivité de Gland en tant que ville dynamique et orientée vers le bien-être de sa population.

3. ASPECTS FINANCIERS

3.1 Coûts

Le présent préavis concerne les phases 21 à 41 des prestations d'ingénieur définies par la norme SIA 103. Les différents honoraires (architectes-paysagistes - experts) ont fait l'objet de demandes d'offres. La répartition des coûts de l'étude a été soigneusement étudiée afin d'optimiser l'utilisation des fonds publics et de garantir la réalisation d'une étude de qualité. L'enveloppe budgétaire globale est consolidée à environ 50 %. La synthèse de l'ensemble des coûts est présentée dans le tableau ci-dessous :

Honoraires d'architectes et de spécialistes (vestiaires)	312'450.-
Etude de faisabilité	11'000.-
Avant-projet	70'700.-
Projet de l'ouvrage	124'600.-
Procédure de demande d'autorisation	8'800.-
Appels d'offres	97'350.-
Honoraires d'ingénierie et d'aménagements	122'100.-
Etude de faisabilité	12'100.-
Avant-projet	23'100.-
Projet de l'ouvrage	49'500.-
Procédure de demande d'autorisation	9'900.-
Appels d'offres	27'500.-
Honoraires experts additionnels	76'170.-
Géomètre	15'000.-
Géotechnicien	15'000.-
Expertise pédologique	10'000.-
Ingénieur en mobilité	36'170.-
Autres	36'000.-
Communication	10'000.-
Divers et imprévus (env. 5 %)	26'000.-
Montant total HT	546'720.-
T.V.A. 8.1 % arrondie à	44'280.-
Montant total TTC	591'000.-

3.2 FINANCEMENT

La Municipalité sollicite conjointement à la présente demande de crédit, l'autorisation de contracter un emprunt de CHF 591'000.- aux conditions les plus favorables.

Sur la base d'un taux d'intérêt de 1.5 %, nos charges financières pourraient s'élever à CHF 8'865.- par année.

Le tableau récapitulatif joint en annexe montre la situation financière de la Commune et permet de vérifier que cet emprunt respecte la limite du plafond d'endettement ratifié par le Conseil communal.

3.3 AMORTISSEMENT

Le montant utilisé sera amorti sur une période de 10 ans conformément aux dispositions du règlement du 29 novembre 2023 modifiant celui du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes. La charge d'amortissement sera de CHF 59'100.- pour une année complète et sera débitée du compte 34101.3300.00 « Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA » de la section 34101 « Sports ».

3.4 CHARGES D'EXPLOITATION

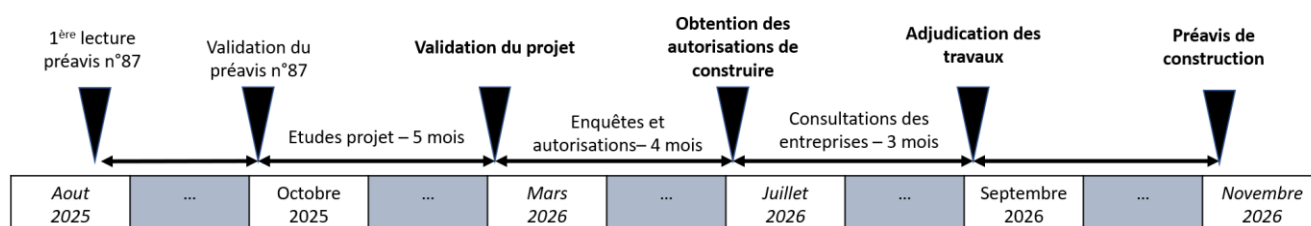
Cet investissement ne générera pas de frais de fonctionnement additionnels.

3. CALENDRIER

L'étude en lien avec les aménagements de la zone sportive des Perrerets démarre dès l'adoption du crédit d'étude en octobre 2025. Pour une durée globale d'une année.

Selon la planification estimée, une première partie définissant précisément le projet (phases 21, 31 et 33) se déroulera sur une durée d'environ 5 mois. Viendra ensuite une phase de demande d'autorisation de 4 mois (phase 32). Il s'agit ici des enquêtes publiques et des éventuelles procédures imposées par l'OFROU. Enfin, après l'obtention des autorisations, la dernière phase de ce projet d'études correspond à la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux pour une durée estimative de 3 mois.

Une fois ces étapes terminées. Un second préavis, relatif à la demande de crédit d'investissement pour la réalisation sera déposé au dernier trimestre 2026.



4. SYNTHÈSE

Dans le cadre de la valorisation et de la modernisation des infrastructures sportives de la Ville de Gland, ce préavis d'étude propose de lancer une réflexion globale sur le réaménagement du centre sportif des Perrerets. L'objectif est de répondre aux besoins croissants des clubs, des écoles et de la population en matière d'équipements sportifs, tout en favorisant l'accessibilité, la sécurité et la polyvalence du site.

Le préavis sollicite une enveloppe budgétaire pour mener des études de faisabilité complète, incluant concertation, esquisses d'aménagement, évaluation des coûts et priorisation des interventions.

5. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

Vu - le préavis municipal n°87 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour les études d'aménagement de la zone sportive des Perrerets ;

ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;

ouï - le rapport de la commission des finances relatif à cet objet ;

considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

I. - d'accepter le préavis municipal n° 87 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour les études d'aménagement de la zone sportive des Perrerets ;

II. - d'accorder le crédit de CHF 591'000.- et autoriser la Municipalité à mener les études ;

III. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 591'000.- ;

prend acte

I. - de l'amortissement du montant net de CHF 591'000.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier suivant la fin des études.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :



C. Girod

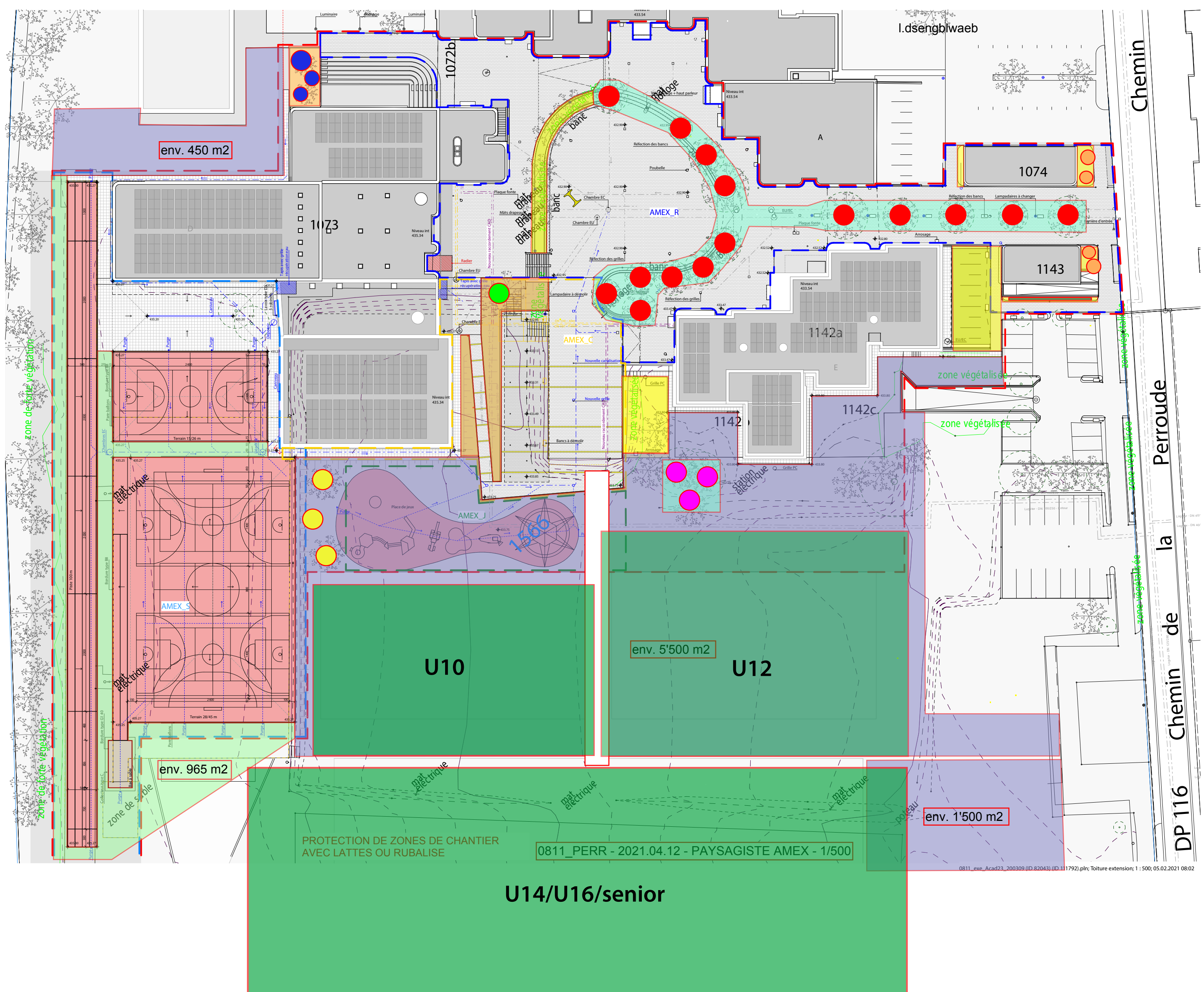


La Secrétaire adjointe :



A. Lokaj

Annexes : - Plans de situation
- Situation financière



Crédit d'investissement

Préavis n° : 87/ 2025 Montant : CHF (TTC) 591'000.00

Préavis municipal n° 87 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour les études d'aménagement de la zone sportive des Perrerets

Estimation des revenus et charges de fonctionnement annuelles				CHF
- Charges financières : 1.5% par an :				8'865.00
- Amortissement du crédit d'investissement : linéaire sur 10 ans :				59'100.00
Total annuel net				67'965.00
Situation financière				CHF
Plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements				175'000'000.00
Valeur des cautionnements à risque à ce jour (valeur nominale pour mémoire : CHF 6'720'747.-)				0.00
Quote-part à l'endettement d'ententes inter-communales				217'992.25
Endettement à ce jour	31.12.2023	31.12.2024	05.08.2025	
Endettement au bilan				
Engagements courants	4'412'560.06	5'337'035.46	2'758'943.89	
Passifs transitoires	4'268'648.71	2'168'001.62	614'028.32	
Emprunts à court et long terme	92'000'000.00	106'000'000.00	124'000'000.00	
Total endettement au bilan	100'681'208.77	113'505'037.08	127'372'972.21	
Engagements hors bilan				
Préavis en cours acceptés par le Conseil communal (hors investissements du patrimoine financier et part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées)			117'709'656.52	
Travaux facturés et payés à ce jour			-70'110'942.61	
Total engagements hors bilan			47'598'713.91	
Total endettement brut				174'971'686.12
Déduction des actifs du patrimoine financier et de la part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées				
Disponibilités de la bourse à ce jour				4'372'333.02
Débiteurs et comptes courants à ce jour				24'239'780.86
Placements du patrimoine financier à ce jour				38'942'434.86
Actifs transitoires à ce jour				34'753.77
Part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées à ce jour				16'001'897.94
Solde disponible à ce jour				83'401'522.08
Préavis faisant l'objet de la présente demande de crédit d'investissement				591'000.00
Autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours				
Préavis municipal n° 82 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études de finalisation du PA Gare Sud, incluant la démarche participative et l'analyse de la structure juridique du projet				205'000.00
Préavis municipal n° 83 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour l'étude du réaménagement du parc de la Dôle				110'000.00
Préavis municipal n° 84 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2025				259'300.00
Préavis municipal n° 86 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région yonnaise (DISREN) pour la période 2026-2031				4'327'434.00
Total des préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours				5'492'734.00
Solde disponible à ce jour compte tenu de tous les préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours				77'908'788.08